

TRANSACTION SUR IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION

(Honoraires charges acquéreurs)

Depuis le 1er Janvier 2025 montant maximum de la rémunération à percevoir

TRANCHES

de 0€ à 25 000€
de 25 001€ à 50 000€
de 50 001€ à 70 000€
de 70 001€ à 100 000€
de 100 001€ à 125 000€
de 125 001€ à 150 000€
de 150 001€ à 250 000€
de 200 001€ à 250 000€
au-delà de 250 001€

HONORAIRES

3 000€ TTC du prix de vente 4 500€ TTC du prix de vente 6 000€ TTC du prix de vente 7 500€ TTC du prix de vente 8 500€ TTC du prix de vente 9 500€ TTC du prix de vente 10 500€ TTC du prix de vente 12 500€ TTC du prix de vente 6% TTC du prix de vente

ESTIMATION

150€ TTC

AM GESTION 2 avenue du Général de Gaulle 87240 AMBAZAC AM GESTION 14 Place Aymard Fayard 87700 AIXE SUR VIENNE